

CHAPITRE 7

Le « visage de la France ». Le discours des institutions après les attentats de 2015 et 2016

PAOLA PAISSA

Université de Turin, Italie

« Retour au seul lieu du monde (Buchenwald) que les deux totalitarismes du XX^e siècle, le nazisme et le bolchevisme (l'intégrisme islamique accomplira les ravages les plus massifs si nous n'y opposons pas une politique de réforme et de justice planétaires, au XXI^e) auront marqué ensemble de leur empreinte. »

Jorge Semprun, *L'écriture ou la vie*, Paris, Gallimard, 1994, p. 368¹

Notre analyse concerne les discours qui émanent de l'exécutif après les attentats perpétrés en France en 2015 et 2016². Après avoir défini, dans un premier paragraphe, les traits rhétoriques saillants du « discours meurtrier » des terroristes et mis en évidence la corrélation de celui-ci avec le modèle du « langage totalitaire » (Klemperer, 1947/1996 ; Aubry, Turpin, 2012), nous examinerons les aspects susceptibles de configurer la riposte institutionnelle comme un « contre-discours meurtrier »³. Nous concentrant sur sa construction rhétorique (plans

¹ La considération prophétique que nous proposons en exergue a été formulée par l'écrivain hispano-français Jorge Semprun, victime du nazisme, du franquisme et du communisme, à l'occasion de son retour, en mars 1992, à Weimar et au camp de Buchenwald où il avait été interné.

² Notre corpus comporte des déclarations, des appels et des hommages commémoratifs des victimes. Plus précisément, nous avons retenu : les discours de François Hollande des 7 et 9 janvier, 27 novembre 2015, 15 juillet et 15 octobre 2016 ; de Manuel Valls du 13 janvier 2015 ; d'Emmanuel Macron du 14 juillet 2017, lors du premier anniversaire du massacre de Nice.

³ Prenant en considération ici « la composante discursive de l'événement terroriste » (Truc, Le Bart, Née, 2018, p. 10), nous utilisons la catégorie

pragma-énonciatif et sémantico-rhétorique), nous essaierons de répondre à deux questionnements majeurs. En premier lieu, nous nous interrogerons sur le genre épideictique, dont ce discours relève, et sur les spécificités qu'il assume dans des conjonctures aussi dramatiques que celles de 2015 et 2016. En deuxième lieu, reprenant une problématique qui représente l'une des issues les plus intéressantes du colloque de Cérisy de 2010 (voir Aubry, Turpin, 2012, p. 7), nous tâcherons de dégager les points de continuité et de divergence qui distinguent discours totalitaire et discours démocratique.

Le discours meurtrier djihadiste : l'acte de revendication des attentats

Afin de saisir les éléments caractérisant le discours meurtrier djihadiste, nous prendrons en considération l'un des rares témoignages écrits que les terroristes nous ont laissés : le communiqué de revendication relatif aux attaques du 13 novembre 2015. Plus long que d'autres documents analogues (par exemple, celui qui revendique les faits de mars 2016 en Belgique), ce communiqué est pleinement révélateur du langage de Daech. Du point de vue rhétorique, il présente un certain nombre de caractéristiques, fortement reliées les unes aux autres :

- 1) ***La polarisation des acteurs concernés*** : entièrement dominé par l'opposition des tueurs et des tués, l'acte de revendication désigne les ressortissants des deux camps comme des « essences » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958/2008, p. 440) : d'un côté, les « frères », les « soldats du califat » et, de l'autre, les « ennemis ». Procédant à une désincarnation des actants, la proclamation des terroristes estompe la différence entre le singulier et le collectif et propose des appellations hyper-collectives (« les citoyens des

« contre-discours meurtrier » dans le sens d'un discours réactif, s'opposant à un événement antérieur qui, par sa violence, a acquis une position dominante dans le débat public. Si le terme « contre-discours » est généralement utilisé pour désigner les discours contestataires ou « alternatifs » par rapport à la doxa du pouvoir, dans notre cas, en revanche, c'est le discours institutionnel qui constitue le « contre-discours ». Par ailleurs, des études récentes ont montré la relativité de la notion de contre-discours et la complexité des interactions et des échos caractérisant les rapports discours/contre-discours (voir notamment Auboussier, 2015 ; Rabatel, 2015 ; Raus, 2015).

États croisés »). L'affrontement de ces entités est totalisant : tous les Français et, plus largement, tous les Occidentaux, sont des ennemis.

- 2) **L'isotopie religieuse** : l'antagonisme des deux blocs est accentué par le recours à des désignations d'ordre religieux, qui sont aimantées d'une valeur axiologique extrême : les auteurs du massacre sont des « croyants », un « groupe ayant divorcé la vie d'ici-bas », « cherchant la mort dans le sentier d'Allah » ; les cibles, à l'opposé, sont des « croisés », des « idolâtres ». Par ailleurs, l'être qui surmonte tout conflit est Allah, qui joue ici le rôle d'un Surdestinateur (Maingueneau, 2005) transcendant et tout-puissant, mandataire de l'action meurtrière autant que de la parole qui en découle. Ainsi non seulement l'« attaque bénie » a-t-elle été accomplie « au nom d'Allah », « le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux », mais sa réussite constitue une œuvre divine :

« Allah a conquis par leur main [des frères] et à jeter [*sic*] la crainte dans le cœur des croisés dans leur propre terre. »

« La louange et le mérite appartiennent à Allah » [qui] « a facilité à nos frères [*sic*] et leur a accordé ce qu'ils espéraient. »

- 3) **La dimension axiologique** : adoptant le style neutre et descriptif de l'Amaq, agence de presse de Daech, le document relate les faits et fournit des précisions qui confèrent à la revendication un « effet de présence » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958/2008, p. 155) destiné sans doute à l'authentifier (« les ceintures explosives », « les fusils d'assaut », le nombre des morts : « 200 croisés tués et encore plus de blessés »). Dans le cas qui nous occupe, le communiqué ne fait même pas allusion à la « vengeance », une sorte d'élément de « justification » de l'action meurtrière (Breton, 2012) qui se trouvait, par contre, dans la revendication des massacres de janvier. En dépit du ton an affectif, typique du communiqué de presse, plusieurs jugements négatifs sont émis à l'égard des « ennemis » : Paris est présenté comme « la capitale des abominations et de la perversion, celle qui porte la bannière de la croix en Europe » ; le concert au Bataclan ou le match au stade de France entre « deux pays croisés » sont définis comme des « fêtes de perversité ». De surcroît, ces évaluations sont affichées comme des entités réifiées : les « abominations », la « perversité » sont évoquées comme si elles appartenaient à la réalité factuelle et empirique, ce qui les soustrait à toute négociation.

Dans l'ensemble des spécificités du discours de revendication de Daech, il est aisé de reconnaître les traits définitoires du « langage totalitaire ». Avant tout, la dimension religieuse (Turpin, 2012) y assume une part prépondérante ; en outre, l'axiologie hyperbolique et totalisante, la tendance à la réification (Aubry, 2012, p. 140), ainsi que l'absence de « médiation entre le singulier et le collectif » (Lamizet, 2012, p. 46) forment le cadre langagier commun à ces deux types discursifs. Autant que la jeunesse hitlérienne, les djihadistes effectuent une opération de désidentification, puisque le symbolique y remplace l'identitaire. Du point de vue énonciatif, les communiqués apparaissent, par conséquent, extrêmement simplifiés : l'interdiscours qui les traverse est de type itératif (les ressemblances avec les autres actes de revendication sont nombreuses⁴) et l'assertion est soumise au régime de la seule sur-énonciation (Rabatel, 2005). Appliquée à ce discours, cette catégorie devient d'ailleurs inopérante, vu l'absence d'une véritable dynamique énonciative et la mobilisation d'une sorte de prosopopée, l'agence Amaq se faisant directement le porte-parole d'Allah, au nom de qui l'Autre doit mourir.

Sur le plan sémantique, l'apologie de la mort des victimes et l'indifférence envers celle des exécutants (qui auraient « divorcé la vie d'ici-bas ») représentent l'élément d'affinité le plus patent entre le langage totalitaire et le discours de Daech. Mortifère (au sens étymologique), le discours totalitaire devient littéralement « meurtrier » auprès des djihadistes, qui proposent une violente et directe célébration de la mort.

La commémoration des victimes : le caractère exceptionnel d'un discours de circonstance

Pour toutes les raisons que nous venons d'énumérer, le discours des terroristes constitue un cas limite, se situant au-delà des catégories argumentatives qui sont les nôtres. Alors que l'argumentativité est une propriété constitutive de tout discours (Amossy, 2010), celle-ci ne semble pas décelable dans le cas de figure que nous venons d'examiner : en effet, pour qu'il y ait argumentation, il faut qu'un problème soit posé et qu'on cherche une médiation (Meyer, 2009), ce que Daech ne fait pas. Dès

⁴ Par ailleurs, la répétitivité est une autre caractéristique sur laquelle insiste à plusieurs reprises Klemperer.

lors, le discours djihadiste représente l'*atopos*, l'élément inconcevable et irréductible au sein de notre communauté de parole, la valeur de la vie étant le seuil à partir duquel la distance entre les individus n'est plus négociable (*ibid.* et Koren, 2019).

Le caractère exceptionnel des actes et du discours meurtriers devient, par conséquent, un important facteur ontogénétique des productions discursives que nous allons analyser. Appartenant de plein droit au genre épideictique (suivant la définition qu'en propose Danblon)⁵, le discours institutionnel post-attentat poursuit principalement une finalité réconfortante, car il s'attache à raviver « l'arrière-plan topique fondationnel » (Danblon, De Jonge, 2010) de la communauté agressée, ainsi qu'à glorifier l'ethos et l'identité collective des Français (Orkibi, 2008 ; Amossy, 2010 ; Paissa, Koren, 2020), tout en s'efforçant de « faire comme si » les divisions de l'auditoire pouvaient être mises provisoirement de côté. C'est par son caractère « constituant »⁶, réactif et prétendument unitaire que le discours institutionnel se propose comme un « contre-discours ». Toutefois, c'est pour ces mêmes raisons que ce contre-discours finit par partager quelques-unes des spécificités du langage totalitaire, à l'aune duquel nous avons défini le discours de Daech⁷. Dans ce qui suit, nous observerons justement la trame des conjonctions et des disjonctions, des proximités et des oppositions qui parcourent le discours étatique post-attentats, par rapport à la matrice rhétorique « totalitaire ». Évidemment, les plans que nous prendrons en considération interagissent profondément entre eux : leur traitement séparé ne répond donc qu'à des raisons de clarté.

⁵ Voir Danblon (2013, p. 127–148). Le discours épideictique, traditionnellement voué à l'éloge ou au blâme, tend à rassembler orateur et auditoire autour de valeurs communes. Suivant Danblon, il agit comme un baume (*pharmakon*), dans lequel l'orateur fait « comme si » la réalité de ce qu'il dit était évidente et le consensus déjà acquis.

⁶ Afin de souligner la visée de « refondation » des principes démocratiques fondamentaux qui anime notre corpus discursif, j'emprunte la dénomination de D. Maingueneau et F. Cossutta (1995).

⁷ La dynamique des proximités et des différenciations par rapport à d'autres discours est un principe général de l'activité discursive, dont le contre-discours représente un cas spécifique (voir Doury, Quet, Tseronis, 2015). En ce sens, Rabatel (2015) évoque des phénomènes d'« intimité conflictuelle » et de « contagion », faisant remarquer que le « contre-discours » ne peut échapper totalement au discours auquel il s'oppose.



Le plan rhétorique et pragma-énonciatif : la polarisation des acteurs

Les discours des institutions sont monopolisés par une instance énonciative : un « nous » de co-énonciation (Rabatel, 2005) qui vise une communion totale avec l'auditoire⁸. Ce « nous » est souvent relayé par « la France », évoquée comme une entité personnifiée, à la portée quasiment allégorique. Face à la complémentarité de ces positions énonciatives dominant le discours se dressent deux pôles délocutifs opposés : « eux », les responsables des massacres et « eux », les victimes.

La première constatation qui s'impose, c'est que tous ces acteurs sont soumis à un processus de sublimation qui, symétriquement au discours des terroristes, les essentialise et les transpose d'une dimension singulière à une dimension collective.

En premier lieu, cela concerne l'instance de première personne : « nous », les Français, la France. Les discours post-attentats s'ouvrent en général sur un constat pathémique, érigeant le corps de la Nation entière en victime blessée :

« La France a été attaquée en son cœur » (Hollande, 7 janvier 2015) ; « Oui, c'est la France qu'on a touchée au cœur » (Valls, 13 janvier 2015) ; « La France a été frappée lâchement » (Hollande, 27 novembre 2015) ; « Le 15 juillet [2016], la France s'est réveillée sidérée et meurtrie » (Macron, 18 juillet 2017).

Objet du registre compassionnel, le couple énonciatif « nous/la France » est, en même temps, le support d'une série de topiques réparatrices : celle de l'unité, de la résistance victorieuse et de la fierté nationale. À travers le dispositif énonciatif, le discours de l'exécutif tend ainsi un miroir narcissique à la collectivité « touchée au cœur » :

« Rassemblons-nous face à cette épreuve et nous gagnerons, car nous avons toutes les capacités de croire en notre destin et rien ne pourra nous faire fléchir de la détermination qui est la nôtre » (Hollande, 7 janvier) ; « La France, elle a fait face » ; « la France a fait face, car quand elle surmonte

⁸ Le « je » de l'orateur est en revanche moins fréquent. Comme nous le verrons dans quelques énoncés rapportés ci-dessous, le pronom de la première personne se trouve principalement dans les déclarations de Hollande, la fonction de « rassurer » étant dévolue au Président, qui se porte garant des promesses engageant le « nous » (voir Wagener, 2018 ; Boussaguet, Faucher, 2018).

une épreuve [...] c'est une obligation pour nous d'y faire face » ; « Nous sommes un peuple libre, qui ne cède à aucune pression, qui n'a pas peur, parce que nous portons un idéal qui est plus grand que nous » (Hollande, 9 janvier) ; « La France est debout » ; « Le peuple français, une fois encore, a été à la hauteur de son histoire » ; « Je crois que nous le sentons tous, c'est plus que jamais la fierté d'être français » (Valls, 13 janvier) ; « La France a été frappée le jour de sa fête nationale, le 14 juillet, symbole de la liberté, parce que les droits de l'Homme sont niés par les fanatiques, et que la France est forcément leur cible » ; « La France, elle est éplorée, elle est affligée, mais elle est forte, et elle sera toujours plus forte – je vous l'assure – que les fanatiques qui veulent aujourd'hui la frapper » (Hollande, 15 juillet 2016).

« La France » incarne ainsi le principe rassembleur qui est au cœur de l'appel à l'unité nationale, généralement adressé au « nous » inclusif, le « vous » étant fort rare dans les discours de commémoration. L'exhortation à l'unité est cependant l'un des éléments qui subissent, dans le temps, l'évolution la plus radicale. Si, en janvier 2015, cette invitation emprunte le lexique guerrier de manière métaphorique (« L'unité, c'est notre meilleure arme » : Hollande, 9 janvier 2015), après les attentats de novembre 2015, l'incitation à faire bloc se fait plus pressante, parallèlement au développement de l'isotopie de la guerre, qui est convoquée, à la fois, au sens figuré et au sens propre⁹. Suite à la célèbre déclaration « La France est en guerre », que le Président prononce devant le Congrès réuni à Versailles (16 novembre), l'hommage national aux victimes, proféré le 27 novembre dans la Cour des Invalides¹⁰, s'ouvre en qualifiant les massacres d'« acte de guerre organisé de loin ». À cette occasion, la rhétorique ensembliste et l'exaltation de la victoire battent leur plein :

« La Nation fait corps avec elle-même » ; « Cet ennemi nous le vaincrons ensemble [...] dans un esprit de concorde nationale » ; « Nous mènerons ce combat jusqu'au bout et nous le gagnerons en étant fidèles à l'idée même de la France » (Hollande, 27 novembre 2015).

⁹ Sur l'emploi du réseau lexical lié à la « guerre » après les attentats de 2015 et 2016, notamment par Hollande, voir Veniard (2018), Wagener (2018), Léfébure, Roche, Sécaïl (2018) et Bazin (2018). Sur le débat entre interprétation métaphorique et littérale de ce réseau, voir Koren (2019).

¹⁰ Normalement réservé aux victimes militaires, le lieu choisi pour la commémoration forme une « scénographie » (Maingueneau, 2007) qui participe et renforce la rhétorique de la guerre. Tant en novembre 2015 qu'en juillet 2016, Hollande fait par ailleurs allusion à l'intensification des opérations militaires en Syrie et en Iraq comme conséquence des attentats.

Élément constant du discours institutionnel, l'appel à l'unité se retrouve aussi dans l'allocution de Macron du 18 juillet 2017, où « l'union de la Nation » est évoquée comme la condition de réussite d'un combat : « le combat de la culture, de l'intelligence, de l'école, pour prémunir les esprits de la tentation de l'obscurantisme ». Néanmoins, l'enjeu du « nous » s'est considérablement transformé dans ce discours : l'unité des Français n'est plus mise au service d'une « guerre », mais d'une bataille de nature idéale et morale, pour isoler un ennemi (« l'obscurantisme ») qui peut s'abriter au sein même de leur communauté.

Cependant, c'est par-dessus tout dans le contraste avec le pôle délocutif représenté par « eux »/les auteurs des massacres, que la force de l'instance de première personne plurielle se laisse apprécier. Les responsables des attentats font, à leur tour, l'objet d'un processus d'essentialisation, par lequel ils passent d'une appréhension individuelle à des désignations de plus en plus générales. Indiqués comme « les assassins », « les terroristes », les « illuminés », « les fanatiques », dans les allocutions de Hollande du 7 et du 9 janvier 2015, les tueurs deviennent, dans les discours qui s'inspirent explicitement de l'idée de la guerre, des instances à la fois plus collectives et plus abstraites. Cette alternance des plans singulier *vs* collectif se constate dans le discours de Valls du 13 janvier 2015, où les terroristes sont soit des adversaires internes, prêts à se multiplier (« des dizaines de Merah potentiels »¹¹), soit des entités, à la fois externes et internes, envisagées comme des abstractions, aux dénominations souvent controversées :

« Oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical¹² » (Valls, 13 janvier 2015).

Le discours au ton martial du Président le 16 novembre élargit encore l'empan des « ennemis », qui deviennent « une armée », en lutte contre une France saisie dans son image stéréotypique de « pays de la liberté » et de « patrie des droits de l'homme » :

¹¹ L'antonomase discursive « des Merah potentiels » réactive la mémoire de l'attentat de Toulouse de mars 2012.

¹² C'est la droite et notamment Marine Le Pen qui insiste pour l'utilisation de cette étiquette, tout en soulignant qu'il faut « oser nommer ce qui s'est passé ». Quant à Manuel Valls, il convient de préciser qu'il accueille la désignation « islamisme radical », mais qu'il ajoute, tout de suite après : « La France n'est pas en guerre contre une religion. La France n'est pas en guerre contre l'Islam et les musulmans ».

« Ils sont le fait d'une armée de djihadistes, le groupe Daech qui nous combat parce que la France est un pays de liberté, parce que nous sommes la patrie des droits de l'homme » (Hollande, 16 novembre 2015).

Dans l'hommage aux victimes du 27 novembre, le Président donne une série de définitions des antagonistes, en enchaînant des désignations abstraites (la « haine », le « fanatisme », « l'obscurantisme »), avec des données concrètes (les lieux des attaques perpétrées dans le monde) :

« L'ennemi c'est la haine ; celle qui tue à Bamako, à Tunis, à Palmyre, à Copenhague, à Paris et qui a tué naguère à Londres ou à Madrid. L'ennemi, c'est le fanatisme qui veut soumettre l'homme à un ordre inhumain, c'est l'obscurantisme, c'est-à-dire un islam dévoyé qui renie le message de son livre sacré » (Hollande, 27 novembre 2015).

Ne faisant jamais l'objet d'une interrogation ou d'une tentative d'interprétation, les auteurs des massacres sont convoqués dans le discours uniquement dans le but de mettre en place une rhétorique du contrepoint, permettant au « nous » de consolider son homogénéité. En effet, « nous » représente à la fois le pivot de la polarisation « nous *vs* eux » et l'appui des reprises anaphoriques, assénées sur un rythme itératif et insistant. Deux exemples illustrent efficacement cette construction, visant le climax pathémique, si typique du style oratoire de Hollande. Le premier est un passage tiré du discours du 27 novembre : caractérisé par le martèlement du pronom de la première personne plurielle, ce passage oppose « le bonheur », « la joie de vivre » des Français au nihilisme violent des terroristes (« ils »). La fragmentation et la multiplication des « nous », qui percent à la fin du paragraphe (« nos différences », « nos origines », « nos couleurs », etc.) sont surmontées par l'idée de la communion émotionnelle (« nous pourrions communier dans les mêmes émotions ») et par la force performative de l'assertion : « nous sommes une seule et même Nation, portée par les mêmes valeurs ». Le dernier énoncé confirme cette affirmation d'unité, dont le « je » présidentiel se porte garant (« je vous l'assure ») : la disjonction des instances énonciatives « nous/ils » et de l'opposition « mort/vie » est renforcée par la répétition triadique « nous, nous, nous », faisant écho au mouvement ternaire des fragments « *Nous* diviser, *nous* opposer, *nous* jeter », qui constitueraient la visée, destinée à l'échec, des terroristes :

« Parmi les victimes du Bataclan, beaucoup avaient fait de la musique leur métier. C'est cette musique qui était insupportable aux terroristes. C'est cette harmonie qu'*ils* voulaient casser, briser. C'est cette joie qu'*ils* voulaient

ensevelir dans le fracas de leurs bombes. Et bien, *ils* ne l'arrêteront pas. Et comme pour mieux leur répondre, *nous* multiplierons les chansons, les concerts, les spectacles ; *nous* continuerons à aller dans les stades, et notamment au Stade si bien nommé, le Stade de France à Saint-Denis. *Nous* participerons aux grands rendez-vous sportifs, comme aux rencontres les plus modestes, et *nous* pourrons aussi communier dans les mêmes émotions, en faisant fi de *nos* différences, de *nos* origines, de *nos* couleurs, de *nos* convictions, de *nos* croyances, de *nos* confessions, car *nous* sommes *une seule et même Nation*, portés par les mêmes valeurs. Que veulent les terroristes ? *Nous* diviser, *nous* opposer, *nous* jeter les uns contre les autres. *Je* vous l'assure, *ils* échoueront. *Ils* ont le culte de la mort, mais *nous, nous, nous* avons l'amour, l'amour de la vie » (Hollande, 27 novembre 2015).

Le deuxième exemple fait, par contre, partie des discours prononcés par Hollande après l'événement meurtrier de Nice en 2016¹³. L'alternance « nous/ils » forme ici le relais permettant de revivifier les valeurs fondatrices de la République. Là aussi, c'est en vertu de l'antithèse que les trois valeurs constitutives de la devise de la France acquièrent une puissance nouvelle (liberté *vs* soumission ; égalité *vs* obscurantisme ; fraternité *vs* haine).

« *Nous, nous* défendons *la vie*, ils chérissent *la mort* ; *nous* voulons *la liberté*, ils exigent *la soumission* ; nous voulons *l'égalité* entre l'homme et la femme, ils imposent *l'obscurantisme* ; *nous* comptons sur *la fraternité*, ils s'en remettent à *la haine* » (Hollande, 15 octobre 2016)¹⁴.

Avant de s'intéresser au dernier acteur en jeu (les victimes), une importante considération s'impose à propos de la cohésion affichée de l'instance énonciative principale, « nous ». Bien que ce pôle énonciatif soit surplombant et qu'il se raffermisse dans l'affrontement avec les ennemis, les discours étatiques laissent percer l'existence de points de vue et de sensibilités différents, ce qui prouve que « l'unité » qu'on invoque et dont on fait étalage n'est que l'effet d'une construction discursive, voire d'une illusion d'optique. L'allocution de Valls du 13 janvier 2015, par exemple, évoque les « fractures » qui traversent le pays et recommande d'être « vigilants quant aux mots que nous employons ». Le discours de Hollande du 9 janvier, en dépit de sa structure pragma-énonciative tout

¹³ Sur les changements que subit le discours de Hollande entre janvier–novembre 2015 et juillet 2016, nous renvoyons à L. Bousaguet et F. Faucher (2018).

¹⁴ Dans ce passage et le précédent, c'est nous qui avons souligné les pronoms et les substantifs situés en antithèse.

particulièrement monolithique, présente également, en ce sens, quelques échos éloquent¹⁵. Visant d'un côté la droite et, de l'autre, la communauté musulmane, le Président fait une allusion significative à la menace d'un discours diviseur :

« Ne pas nous diviser, cela veut dire que nous ne devons faire aucun amalgame, refuser toute facilité, écarter toute surenchère. Ceux qui ont commis ces actes, ces terroristes, ces illuminés, ces fanatiques, n'ont rien à voir avec la religion musulmane »¹⁶.

La prise en compte d'un interdiscours polémique est enfin manifeste dans le discours de Macron de 2018, qui rappelle aussi les critiques adressées aux institutions pour l'inefficacité des mesures antiterrorisme. Si la polyphonie traversant le discours institutionnel post-attentats est moindre et fait l'objet de références fragmentaires et prudentes, elle n'est toutefois pas absente¹⁷. Dans l'impossibilité de mener ici l'analyse fine que ce phénomène mériterait, nous nous limitons à souligner que l'inscription d'un désaccord possible au sein même d'une invocation au rassemblement représente un indice précieux de la nature démocratique du discours institutionnel (Truc, Le Bart, Née, 2018, p. 15).

Pour ce qui concerne la troisième position délocutive (« eux »/les victimes), le mouvement de dépersonnalisation qui les concerne et leur mutation en symboles sont encore plus frappants. Si la célébration des membres de la rédaction de *Charlie Hebdo* en tant qu'emblèmes de la liberté d'expression est justifiée, l'évolution des victimes du Bataclan en « génération », globalement représentative du « visage de la France », a pu apparaître quelque peu forcée¹⁸.

La formule « le visage de la France »¹⁹, remontant sans doute à André Malraux, qui l'avait déjà appliquée à la jeunesse (discours pour

¹⁵ Comme le remarquent Truc, Le Bart, Née (2018, p. 15) : « à trop vouloir produire, ou mettre en scène, le consensus, le risque est [...] d'en rendre les limites manifestes ».

¹⁶ Cette précision fait écho à la qualification d'« islamisme dévoyé » qu'Hollande propose dans l'hommage aux victimes du 27 novembre.

¹⁷ Boussaguet et Faucher (2018) montrent comment le discours des représentants politiques, à travers le travail des conseillers de communication, tient compte des critiques et des mutations de l'opinion publique, ce qui conditionne son évolution.

¹⁸ Sur ce point voir, par exemple, l'article de Frédéric Worms, *Libération*, 16 novembre 2015.

¹⁹ Le terme « formule » est utilisé conformément à la définition donnée par Krieg-Planque (2009).

la panthéonisation de Jean Moulin, en 1964) est une expression à la fois rassemblante et clivante, selon qu'on se reconnaît ou pas dans la représentation qu'elle sous-entend. La formule se présente tant dans l'allocution de Valls en janvier 2015, que dans celle de Hollande en novembre 2015 et de Macron, dans son hommage aux victimes de l'attentat de Nice.

Dans le discours de Valls, la valeur allégorique attribuée aux victimes est explicite :

« Ces 17 vies étaient autant de visages de la France et autant de symboles : de la liberté d'expression, de la vitalité de notre démocratie, de l'ordre républicain, de nos institutions, de la tolérance, de la laïcité » (Valls, 13 janvier 2015).

Dans le discours de Hollande du 27 novembre, la référence aux victimes fait d'abord l'objet d'une kyrielle de syncdoques, disposées en position anaphorique et égrenées sur un rythme progressif, touchant fortement le pathos : « 130 noms, 130 vies arrachées, 130 destins fauchés, 130 rires que l'on n'entendra plus, 130 voix qui à jamais se sont tués ». Ensuite, le souvenir des cibles de l'attentat les transforme en collectivité signifiante, s'élargissant jusqu'au point d'être assimilées à la France entière :

« Ces femmes, ces hommes, incarnaient le bonheur de vivre. C'est parce qu'ils étaient la vie qu'ils ont été tués. C'est parce qu'ils étaient la France qu'ils ont été abattus. C'est parce qu'ils étaient la liberté qu'ils ont été massacrés » (Hollande, 27 novembre 2015).

Dans son élan oratoire, Hollande parvient même à attribuer aux jeunes victimes des sentiments semblables et une mémoire commune. En effet, il imagine que ces jeunes gens « étaient des enfants lors de la chute du mur de Berlin », qu'ils avaient compris les « périls » du monde le 11 septembre 2001, que les attentats de janvier 2015 « les avaient bouleversés » et que « beaucoup avaient tenu à manifester le 11 janvier ». À la fin de ce discours, tout spécialement pénétré de l'isotopie de la guerre, les victimes sont devenues « les martyrs du 13 novembre » et ce sont ces « martyrs » qui investissent la jeunesse de France de la mission de prendre en main l'avenir de la Nation (« Je sais que cette génération tiendra solidement le flambeau que nous lui transmettons »). C'est là que l'expression « le visage de la France » joue le rôle d'un raccourci puissamment évocateur, dans une clôture discursive chargée d'émotion, où surgit de nouveau le geste du « je » du Président (« j'en suis convaincu ») :

« Je salue cette génération nouvelle. Elle a été frappée, elle n'est pas effrayée, elle est lucide et entreprenante, à l'image des innocents dont nous portons le deuil. Elle saura, j'en suis convaincu, faire preuve de grandeur. Elle vivra, elle vivra pleinement, au nom des morts que nous pleurons aujourd'hui. Malgré les larmes, cette génération est aujourd'hui devenue le visage de la France » (Hollande, 27 novembre 2015).

La réapparition de la formule dans le discours de Macron est par contre révélatrice de l'évolution que subit le discours institutionnel après les deux premiers grands attentats. En juillet 2016 et 2017, tant Hollande que Macron se montrent beaucoup plus attentifs à la dimension individuelle des cibles des attaques et à la douleur des familles. En particulier, Macron fait subir à l'expression un changement de référent social puisque, dans son discours, ce sont les agents de police et le personnel de secours, ainsi que tous les anonymes héroïques s'étant prodigués autour des victimes, qui « le 14 juillet 2016 furent le visage de la France » (Macron, 14 juillet 2017).

Le plan sémantico-rhétorique : l'axiologie, l'ethos et l'identité collective

Si la Nation, s'opposant aux « ennemis » et résumant en elle-même les victimes, est l'instance principale de l'énonciation, elle constitue aussi le noyau sémantique majeur des discours des institutions. En effet, leur enjeu argumentatif fondamental est de rappeler à l'auditoire ce qu'est la France, afin de fortifier l'ethos collectif des Français et l'« identité citoyenne » qui leur est spécifique. Le discours des représentants politiques multiplie, par conséquent, les énoncés définitoires (tels que : « nous sommes un État de droit », Valls, 13 janvier ; « la France est un pays de liberté » ; « nous sommes la patrie des droits de l'homme », Hollande, 27 novembre). Par l'affirmation réitérée des valeurs républicaines, ce discours s'efforce d'arracher les principes démocratiques à l'accoutumance qui les a rendus routiniers, tout en réactualisant leur portée idéologique et en leur conférant un nouvel élan argumentatif. Cette opération emprunte deux voies privilégiées : la focalisation sur un élément susceptible d'endosser une valeur universelle et la recherche de phrases mémorables, aisément détachables du contexte discursif.

L'association d'un mouvement argumentatif singularisant avec une finalité universalisante se fait principalement grâce au mot vedette « esprit » : qu'il s'agisse de « l'esprit de la France », de « l'esprit des

Lumières » ou de « l'esprit du 11 janvier »²⁰, le discours du pouvoir s'applique à identifier l'élément mythique essentiel de la Nation, ce qui fait sa « grandeur », afin d'en faire un paradigme éthique potentiellement valable pour « le monde entier ». Cet effet est manifeste dans l'allocution de Valls du 13 janvier, qui insiste beaucoup sur « l'esprit de la France, sa lumière, son message ». Dans ce discours, on assiste à la tentative de faire de « l'esprit du 11 janvier » (cité quatre fois) un point de repère dans lequel le monde pourrait se reconnaître de manière stable. Nous rapportons ci-dessous un passage particulièrement significatif pour illustrer ces intentions argumentatives : ici, l'orateur mobilise à la fois l'universel et le particulier, ainsi que l'abstrait et le concret (« la République chevillée au corps »). Une fois de plus, la triade sacrée qui forme la devise de la France – liberté, égalité, fraternité – est évoquée et enrichie grâce à des expansions adjectivales ou circonstancielles (« liberté farouche », « conquête de l'égalité », « soif de fraternité ») :

« Cette France qui s'est retrouvée dans l'épreuve, ce moment où le monde entier est venu à elle, car le monde sait lui aussi la grandeur de la France et ce qu'elle incarne d'universel. La France c'est l'esprit des lumières. La France c'est l'élément démocratique, la France c'est la République chevillée au corps. La France c'est une liberté farouche. La France c'est la conquête de l'égalité. La France c'est une soif de fraternité. Et la France c'est aussi ce mélange si singulier de dignité, d'insolence, et d'élégance. Rester fidèle à l'esprit du 11 janvier 2015 c'est donc être habité par ses valeurs » (Valls, 13 janvier 2015).

Un autre exemple d'un élément singulier qui s'élargit à une dimension planétaire est représenté par la ville de Paris, à la fois synecdoque de la Nation et siège concret des attaques. « Capitale universelle de la liberté et de la tolérance » dans le discours de Valls, Paris fait l'objet, dans l'allocution de Hollande du 27 novembre, d'une envolée lyrique, riche en détails destinés à créer un « effet de présence » (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958/2008, p. 155). Comme s'il voulait donner la réplique aux terroristes, pour qui Paris est le haut lieu international « des abominations et de la perversion », Hollande martèle l'auditoire avec le thème du bonheur et de l'insouciance. Par conséquent, il revivifie la métaphore stéréotypée de la « Ville Lumière » et lui restitue sa dimension de creuset

²⁰ C'est le jour de la grande manifestation suivant la tuerie dans la rédaction de *Charlie Hebdo* et l'hypermarché Kasher.

international d'idées, de musiques, de cuisines, une force vitale et syncrétique que le Président résume dans l'expression « l'esprit de Paris » :

« Ces femmes, ces hommes, en ce vendredi 13 novembre, étaient à Paris, une ville qui donne un manteau de lumière aux idées, une ville qui vibre le jour et brille la nuit. Ils étaient sur les terrasses des cafés, ces lieux de passage ouverts aux rencontres et aux idées. Ils partageaient un repas aux saveurs du monde, dans cette soirée où l'automne ne paraissait pas finir. Ils chantaient au Bataclan aux sons d'un groupe américain qui leur faisait l'amitié de se produire dans une salle qui depuis deux siècles incarne l'esprit de Paris » (Hollande, 27 novembre 2015).

Pour ce qui concerne les tournures frappantes ou les « petites phrases » (Krieg-Planque, Ollivier-Yaniv, 2011) susceptibles de rebondir dans la logosphère médiatique comme des sortes de maximes, les passages cités jusqu'ici montrent que le discours institutionnel regorge de fragments sentencieux, à partir de la formule « le visage de la France » et des nombreuses antithèses liées à l'opposition des actants et des principes qui les inspirent. De surcroît, les orateurs intègrent parfois des citations d'auteur, qui assument la fonction d'un argument d'autorité, mobilisé à l'appui de leur thèse. C'est le cas, par exemple, des vers d'Apollinaire que cite Macron à propos de la « rage » qui habite les cœurs ou de la phrase du Président Ledoux à laquelle a recours Valls pour appuyer sa promesse de mesures antiterrorisme concrètes : « il n'y a pas de leçons à donner, il n'y a que des leçons à tirer ». D'autres expressions emphatiques sont forgées pour les besoins de la cause : émis en régime de sur-énonciation (Rabatel, 2005), ces morceaux d'éloquence se moulent sur des schémas figuratifs de préférence dyadiques (chiasme, parallélisme, antithèse, etc.), qui en facilitent la reprise et la mémorisation :

« La République n'est pas possible sans l'école, et l'école n'est pas possible sans la République » (Valls, 13 janvier 2015).

« La liberté ne demande pas à être vengée, mais à être servie » (Hollande, 27 novembre 2015).

« Ils (les victimes de Nice) seront cette lumière qui refuse la victoire des ténèbres » (Macron, 14 juillet 2017).

La synergie de ces procédés aboutit sans doute au résultat de revigorer l'ethos collectif des Français et de magnifier leur identité. Toutefois, cet ensemble discursif de type messianique comporte souvent des énoncés iréniques, qui frôlent le discours de propagande. De surcroît, un tissu rhétorique fondé sur une axiologie aussi ouvertement hyperbolique et

sur la mobilisation constante d'abstractions ne va pas sans quelques inconvénients oratoires, repérables à un niveau ponctuel. En effet, certains énoncés pèchent par un excès de généralité ou par une fâcheuse tendance à la circularité tautologique, voire à l'autophagie²¹ :

« La France, quelle est-elle ? Un art de vivre, une volonté farouche d'être ensemble, un attachement à la laïcité, une appartenance à la Nation, une confiance dans notre destin collectif » (Hollande, 27 novembre 2015).

« La meilleure des réponses au terrorisme qui veut précisément briser ce que nous sommes, c'est-à-dire une grande démocratie, c'est le droit, c'est la démocratie, c'est la liberté et c'est le peuple français » (Valls, 13 janvier 2015).

Le premier énoncé, qui se clôt sur l'évocation assez vague « d'un destin collectif », offre « l'appartenance à la Nation », comme une réplique quelque peu pléonastique à la question « La France, quelle est-elle ? ». De manière analogue, le deuxième exemple propose, au terme d'une longue énumération d'entités abstraites, le « peuple français », cible des attaques, parmi les réponses à donner aux ennemis.

Il peut arriver aussi que le discours bascule dans le politiquement incorrect, comme cela se vérifie pour Hollande qui, emporté par son enthousiasme universaliste, fait un peu trop facilement l'amalgame entre la « culture » française et « toutes les cultures » :

« Ces femmes, ces hommes, étaient la jeunesse de France, la jeunesse d'un peuple libre, qui chérit la culture, la sienne, c'est-à-dire toutes les cultures » (Hollande, 27 novembre 2015).

À cet égard aussi, les discours prononcés après le massacre de Nice marquent une progression : tant le discours de Hollande du 15 juillet et du 15 octobre 2016, que celui de Macron de l'année suivante, mobilisent moins des catégories macro-politiques que des vertus morales, issues de l'éthique comportementale interindividuelle (la « compassion », la « solidarité », la « fraternité », la « générosité »).

²¹ C'est-à-dire une assertion qui finit par compromettre sa validité, jusqu'à l'autodestruction (Perelman, 2002, p. 86).

Conclusion

L'analyse que nous avons menée confirme le caractère contre-discursif de la riposte institutionnelle aux attentats. À travers la célébration de valeurs sociopolitiques et comportementales en tous points antithétiques à celles qu'affichent les terroristes, le discours institutionnel se construit en miroir par rapport à celui de Daech. Or, comme cela se vérifie souvent dans les constructions contre-discursives, un réseau de similarités langagières finit par les rapprocher du discours auquel elles s'opposent. Ainsi avons-nous constaté que le discours de l'exécutif présente, du point de vue rhétorique, des affinités paradoxales avec le discours terroriste, que nous avons ramenées à la matrice du langage totalitaire. Il s'agit notamment de l'essentialisation et de la polarisation des acteurs, de l'effacement de la distinction singulier/collectif, de l'emploi réitéré des superlatifs et enfin du recours à des abstractions, relevant volontiers d'un dualisme manichéen, dont témoigne l'emploi fréquent de figures rhétoriques de type binaire, telles que l'antithèse. Ces procédés de simplification et d'amplification, correspondant à la visée épideictique et consolatoire du discours des institutions face à une circonstance de forte émotion collective, sont mis au service de la réappropriation des principes qui fondent le « sacré partagé » de la civilisation occidentale (Guilbert, 2007). Le risque est cependant grand de banaliser ces principes mêmes, les figeant dans un discours à l'allure propagandiste, qui n'échappe pas à l'effet « langue de bois ». Comme nous l'avons montré, ces caractéristiques se rendent tout particulièrement évidentes dans les discours dominés par l'isotopie de la guerre²². Cependant, dans le corpus examiné, nous avons indiqué aussi la présence, bien qu'occasionnelle, d'indices de polyphonie et avons souligné l'évolution que provoque la prise en compte du contexte, des mutations des points de vue et des sensibilités. C'est bien dans cette perméabilité que réside, à notre avis, la ligne de démarcation opposant le discours totalitaire et le discours démocratique. Comme l'ont déjà fait remarquer Amossy (2014) et Auboussier (2015), le trait qui caractérise ce dernier, y compris dans une conjoncture extrême, est moins l'étalage du consensus, affiché comme une norme allant de soi, que la conscience des

²² L'étude de Wagener (2018) montre bien que la rhétorique patriote et guerrière n'est pas la seule réponse qu'une démocratie occidentale peut donner à l'événement terroriste.

conflits et la capacité de les gérer, tout en les maintenant dans le cadre d'un débat argumenté.

Références bibliographiques

- Amossy Ruth (2000), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, Presses universitaires de France, 2010.
- Amossy Ruth, *Apologie de la polémique*, Paris, Presses universitaires de France, 2014.
- Auboussier Julien (dir.), *Discours et contre-discours dans l'espace public*, « Présentation », *Semen*, 39, 2015, <https://journals.openedition.org/semen/10477>.
- Aubry Laurence, « Paradoxalité de la langue et travail de l'écriture », dans L. Aubry, B. Turpin (dir.), *Viktor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 135–150.
- Aubry Laurence, Turpin Béatrice (dir.), *Viktor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, 2012.
- Bazin Maëlle, « Peuples en larmes, peuples en marche : la médiatisation des affects lors des attentats de janvier 2015 », *Mots*, 118, 2018, p. 75–94.
- Boussaguet Laurie, Faucher Florence, « La construction des discours présidentiels post-attentats à l'épreuve du temps », *Mots*, 118, 2018, p. 95–115.
- Breton Philippe, « Paroles et silences des exécutés de masse », dans L. Aubry, B. Turpin (dir.), *Viktor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 107–117.
- Danblon Emmanuelle, De Jonge Emmanuel, « Les droits de l'homme en discours », *Argumentation et analyse du discours*, 4, 2010, <https://journals.openedition.org/aad/763>.
- Danblon Emmanuelle, *L'homme rhétorique*, Paris, Cerf, 2013.
- Doury Marianne, Quet Mathieu, Tseronis Assimakis, « Le façonnage de la critique par les dispositifs. Le cas du débat sur les nanotechnologies », *Semen*, 39, 2015, <https://journals.openedition.org/semen/10472>.
- Guilbert Thierry, *Le discours idéologique ou la force de l'évidence*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Klemperer Victor (1947), *LTI, la langue du III^e Reich : carnets d'un philologue*, trad. Élisabeth Guillot, Paris, Albin Michel, coll. « Agora », 1996.

- Koren Roselyne, *Rhétorique et éthique. Du jugement de valeur*, Paris, Classiques Garnier, 2019.
- Krieg-Planque Alice, *La notion de « formule » en analyse du discours*, Paris, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009.
- Krieg-Planque Alice, Ollivier-Yaniv Caroline (dir.), « Les “petites phrases” en politique », *Communication et langages*, 188, 2011, p. 17–80.
- Lamizet Bernard, « Sémiotique du totalitarisme », dans L. Aubry, B. Turpin (dir.), *Viktor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 45–57.
- Léfébure Pierre, Roche Émilie, Sécaïl Claire, « Les attentats du 13 novembre en direct à la télévision : mise en récit de l'événement et de ses ramifications », *Mots*, 118, 2018, p. 37–57.
- Maingueneau Dominique, « Détachement et surdestinataire. La correspondance entre Pascal et les Roannez », *Semen*, 20, 2005, <https://journals.openedition.org/semen/1086>.
- Maingueneau Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Colin, 2007.
- Maingueneau Dominique, Cossutta Frédéric, « L'analyse des discours constituants », *Langages*, 117 (29), 1995, p. 112–125.
- Meyer Michel, « Comment repenser le rapport entre la rhétorique et l'argumentation », *Argumentation et analyse du discours*, 2, 2009, <https://journals.openedition.org/aad/211>.
- Orkibi Eithan, « Ethos collectif et rhétorique de polarisation : le discours des étudiants en France pendant la guerre d'Algérie », *Argumentation et analyse du discours*, 1, 2008, <https://journals.openedition.org/aad/438>.
- Paissa Paola, Koren Roselyne (dir.), *Du singulier au collectif : construction(s) discursive(s) des identités collectives dans les débats publics*, Limoges, Lambert-Lucas, coll. « Études linguistiques et textuelles » (Collection du Crem), 2020.
- Perelman Chaïm, *L'empire rhétorique*, Paris, Vrin, 2002.
- Perelman Chaïm, Lucie Olbrechts-Tyteca (1958), *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2008.
- Rabatel Alain, « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation »,

- dans J. Bres *et al.*, *Dialogisme et polyphonie*, Louvain-la-Neuve, De Boeck-Duculot, 2005, p. 95–110.
- Rabatel Alain, « Une analyse de discours du manifeste “Pour des universités à la hauteur de leurs missions” », *Semen*, 39, 2015, <https://journals.openedition.org/semen/10477>.
- Raus Rachele, « Types de contre-discours et remaniements “codiscursifs” : l’inscription du dit d’ATTAC et du LEF dans les rapports du Parlement européen sur les femmes (2004–2012) », *Semen*, 39, 2015, <https://journals.openedition.org/semen/10488>.
- Truc Gérard, Le Bart Christian, Née Émilie, « L’attentat comme objet de discours : problématique et enjeux », *Mots*, 118, 2018, p. 9–18.
- Turpin Béatrice, « Sémiotique du langage totalitaire », dans L. Aubry, B. Turpin (dir.), *Viktor Klemperer. Repenser le langage totalitaire*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. 59–75.
- Veniard Marie, « La presse devant les attentats terroristes : usages journalistiques du mot *guerre* (Paris, 2015) », *Mots*, 116, 2018, p. 91–109.
- Wagner Albin, « Réactions post-attentats en France et en Belgique : étude comparative des discours de l’exécutif politique », *Mots*, 116, 2018, p. 111–130.